

Eté 2015

Biarritz Surftraining Projet Pédagogique et Educatif



Surf Training, représenté par Philippe BEUDIN

102 rue Pierre de Chevigné, 64 200 Biarritz

info@surftraining.com
ou www.surftraining.com

05 59 23 15 31



Projet éducatif de Biarritz Surftraining

La structure Biarritz Surftraining est une société dédiée à l'enseignement du surf avec une école de surf à la côte des basques et un surf camp à Biarritz.

Son école de surf est située dans les nouveaux équipements mis à la disposition par la mairie de Biarritz, Boulevard Prince de Galles, sur plage de la côte des basques.

Son surf camp, 102 rue Pierre de Chevigné, est à 300 mètres de la plage de Marbella.

Le surf camp propose une vie en collectivité dont le rythme s'articule autour de l'activité surf. Ainsi nos stages proposent l'apprentissage de l'activité, indissociable de son milieu et de ses contraintes, développant les valeurs d'humilité de courage de respect, et bien sur de plaisir.

Nous proposons depuis près de 25 ans, pendant les vacances scolaires de pâques, d'été et de Toussaint des stages de 6 jours à un public de 14 /18 ans.

1) Introduction

Implantée dans le Pays basque à la côte des basques, lieu de départ en 1956 de l'aventure du surf en France, l'Ecole de surf est située au bord de l'Atlantique sur une plage protégée des houles de Nord par le rocher de la vierge et la pointe de Belsa.

Par la pratique de l'activité surf, l'Ecole rassemble un public hétérogène et plurilinguistique.

La mise en place d'un surf camp réglementé par l'accueil de mineurs en centre de vacances et de loisir, permet à des adolescents âgés de 12 à 17 ans et venant de tous horizons, de partager le temps d'un séjour 4 chambres de quatre non mixtes autour d'un salon cuisine et avec une terrasse extérieure.

Le séjour (6 jours et 5 nuits, du dimanche soir au samedi midi) permet de partager une activité commune choisie par anticipation des temps de vie collective.

2) Les objectifs généraux

Ainsi au delà d'une simple pratique individuelle, pratiquer le surf en séjour vacances devient le moyen de :

- Découvrir l'environnement naturel océanique
- Sensibiliser à la protection de l'environnement
- Créer des liens humains
- Favoriser l'autonomie des jeunes
- Favoriser la responsabilité individuelle

3) Les objectifs opérationnels

Les cours de surf

Les cours de surf se déroulent sur un site naturel qui évolue en fonction des marées.

Durant les temps libres passés à la plage, l'équipe pédagogique tente d'associer une prise de conscience collective à une démarche individuelle, en expliquant par exemple le fonctionnement des marées et ce qu'est l'estran.

La plage et l'océan deviennent un terrain de découverte, d'éveil et de sensibilisation à la responsabilité individuelle.

Les jeunes ont 3 heures de cours de surf journalier, correspondant à un cours de 1h30 deux fois par jour. Les horaires sont définis en fonction des marées car la particularité de la côte des basques est une absence de plage sur la moitié de la marée.

Les animateurs n'ont aucune obligation d'être présent au sein du groupe lors des cours. Par choix pédagogique ils y participent majoritairement.

Par la pratique de l'activité surf, le stagiaire sera capable de :

- Adapter ses déplacements à différents types d'environnements, de vagues
- Adapter son comportement aux contraintes du milieu : lecture et analyse
- Progresser dans ses actions de déplacement sur la planche
Utiliser la bonne posture pour glisser sur les vagues
- Être initiateur de son projet : décider de sa trajectoire

Les temps de vie collective

La vie quotidienne et les temps d'animation, permettent à l'équipe pédagogique de transmettre les intentions suivantes :

- Participer à la qualité du milieu de vie (rangement, propreté)
- Participer au bien être de chaque individu (respect des personnes, du sommeil, de l'intimité, de la convivialité)
- Participer à la vie de groupe (règles de vie commune, respect des horaires, activités collectives)
- Participer à l'élaboration du contenu des activités
- Participer à l'émergence d'idées personnelles

L'accent est mis sur :

- La participation de tous à l'entretien des locaux
- La prise en compte des désirs et des idées personnelles (élargies au groupe) et l'aménagement d'espace de détente, de repos
- La possibilité pour chacun de décider de l'organisation de certains temps (horaires des levers, petit déjeuners, couchers)
- La mise en place d'un planning d'activités
- La mise en place de jeux collectifs orientés vers la connaissance de l'autre, l'expression, le partage, l'entraide.

L'accueil du dimanche soir favorise la prise de connaissance du groupe et l'intégration au sein du séjour par la mise en place commune des règles de vie collective.

L'équipe pédagogique construit avec le groupe de jeunes les horaires du lever et petit déjeuner, du repas du soir et du coucher, avec un coucher maximum à 23h.

La répartition des tâches ménagères quotidiennes impliquant dressage et débarrassage de table, vaisselle et nettoyage des tables de l'espace commun, est proposée sous forme d'une rotation par chambre et se trouve rassemblée au sein d'un planning hebdomadaire affiché. Avant leur départ, à la fin du séjour, les jeunes sont amenés à nettoyer leur chambre.

De même la signalisation des temps libres du début d'après midi jusqu'au début des cours de surf, puis de la fin des cours jusqu'au coucher, sollicite la participation des jeunes à l'élaboration du contenu.

En parallèle l'animateur reste une force de proposition en activités correspondantes aux objectifs pédagogiques.

Moyens d'évaluation

L'équipe pédagogique se réunit le vendredi pour la préparation du séjour qui débute le dimanche soir. Le premier soir du séjour, elle se réunit pour une régulation. Sur demande et/ou besoin une réunion peut-être prévue en milieu de semaine. Un bilan de fin de séjour aura lieu le vendredi. Ces moments de régulation et de bilan s'appuient sur l'orientation pédagogique identifiée dans le projet pédagogique en prenant en compte les besoins des jeunes et le rythme du séjour.

4) Les moyens

Fonctionnant de Pâques à Toussaint pendant les vacances scolaires, les séjours surf camp sont répartis par tranche d'une semaine avec possibilité de cumuler 2 semaines consécutives.

Les effectifs sont limités à l'inscription de 21 mineurs par semaine.

Effectifs Animateurs

Deux animateurs, un directeur de centre, une assistante de direction et un moniteur de surf sont présents au surf camp.

Constitué d'une équipe pédagogique diplômée, le séjour est dirigé entièrement par un directeur ou une directrice, titulaire du BAFD, du permis B depuis plus de 2 ans, et de l'AFPS. L'équipe d'animation est également composée de 2 animateurs ou animatrices titulaires du BAFA, de l'AFPS et du permis B.

Le lieu d'hébergement

Le surf camp, est installé dans un ensemble de bâtiments entièrement rénovés enregistrés en ERP 5^{ème} catégorie au surf camp.

Ce lieu comprend :

- Salon TV et coin bibliothèque,
- Un coin salle à manger a cote de la cuisine,
- 7 chambres de 2 a 4 personnes avec 6 salles de bains, plus 3 chambres pour Les encadrant avec une salle de bains pour l'équipe d'encadrement.
- Une chambre pour isoler un malade,
- Une buanderie.

La répartition des jeunes dans les chambres prend en compte la séparation des filles et des garçons, et les affinités individuelles du même sexe.

La maison est séparée en deux ailes, la directrice et les animateurs seront logés dans des chambres au-dessus des stagiaires.

L'ensemble des lieux de vie est non-fumeur. Des aménagements sont possibles concernant les mineurs accueillis. Etant dans le cadre d'un séjour sportif, une vigilance sera faite de la part de l'équipe d'encadrement pour réguler la consommation tabagique des jeunes.

Un coin fumeur, soustrait au regard des jeunes et extérieur aux locaux, est proposé aux adultes.

En correspondance avec l'article n 3 du décret n 2002-885 du 3 mai 2002 : une vigilance particulière sera déployée sur la vérification de la fermeture à clefs des portes chaque soir, ainsi que sur la fermeture des fenêtres du site d'hébergement durant la nuit.

En conformité avec la commission de sécurité la maison dispose de sorties de secours et d'alarmes a incendie. Un exercice d'évacuation des locaux aura lieu avec les animateurs et le groupe de jeunes en début de séjour.

La restauration

L'activité surf sollicite une dépense énergétique importante. Aussi les repas sont établis en prenant en compte cette caractéristique. Le petit déjeuner, le déjeuner, et le diner sont préparés au sein du surf camp à base de denrées alimentaires achetées en supermarchés.

Composition :

- Petit déjeuner : lait, thé, cacao, céréales, brioche, confiture, Nutella, pain complet, croissants, et oranges pressées.
- Déjeuner : salade composée (féculents, légumes, crudités, et thon, jambon, poulet..), un produit laitier (fromage ou yaourt), un dessert à base de fruits (compote, crumble, salade, tarte).Pouvant parfois être remplacé par un pique-nique (sandwichs, chips, fruit, gâteaux).
- Gouter : pain, chocolat, confiture/ barres de céréales/ jus de fruits
- Diner : entrée (crudités, soupe froide, melon, avocat...), plat (grillades avec pommes de terre et haricots verts /couscous / poisson poche avec riz et brocolis / escalopes de dindes risotto aux artichauts / porc aux caramel riz basmati et haricots mange tout...) dessert (riz au lait, mont blanc, fromage blanc au coulis, flan sans œufs, gâteaux au chocolat, crêpes...

L'aspect sanitaire

Une salle de soin est identifiée sur le lieu d'hébergement permettant à un malade d'occuper un lit dans un espace isolé et calme.

Le suivi sanitaire des jeunes est délégué en alternance entre un animateur et la directrice. Une trousse de secours composée des produits pharmaceutiques de première nécessité suit le groupe dans ses déplacements sous la responsabilité de l'animateur encadrant.

Pour les repas un cahier de traçabilité sera tenu quotidiennement.

Les moyens matériels humains et financiers

Les cours de surf sont assurés par des moniteurs brevet d'état dans la spécialité Surf, avec un taux d'encadrement correspondant à la législation en vigueur (1 BEES pour 8 participants)

Les déplacements se font à pied entre la maison et le lieu des cours.

Le prix journée par enfant est de 105 euros prenant en compte les frais de personnel, l'alimentaire, le matériel pédagogique, les frais de carburant, le médical, les divers produits maison.

5) Conclusion

Dans un environnement de plein air, le surf contribue largement à l'épanouissement physique et affectif des jeunes accueillis.

L'aspect relationnel et les appuis éducatifs du séjour seront, nous l'espérons, des repères dans la construction de leur personnalité.